

N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 1 / 9

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### 1.1. Identificateur de produit

N° de l'article (producteur/fournisseur): 142014731  
Nom commercial du produit/désignation: VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Nettoyant Total

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Nettoyants tensioactifs universel

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur)

VISTAPAIN T B.V.

Spiegelstraat 17  
2631 RS Nootdorp  
Nederland

Téléphone: 0031 (0)70 3694141

Télécopie: 0031 (0)70 3869298

#### Service responsable de l'information:

Techniques d'application

0031 (0)70 3694141

E-mail (personne compétente)

info@vistapaint.nl

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

+32 (0) 70/245 245

24 Hours/day, every day

Antipoisoncenter / Antigifcentrum / Centre Antipoisons /  
Antigiftzentrum

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Pictogrammes des risques

#### Mentions de danger

non applicable

#### Conseils de prudence

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération de déchets industriels.

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

#### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

non applicable

#### Informations supplémentaires sur les dangers

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 2 / 9

Description		Mélange tensioactif
Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]		
N°CE	Numéro d'enregistrement REACH	pds %
n°CAS	Désignation	
Numéro d'identification UE	Classification: // Remarque	
204-812-8 126-92-1	01-2119971586-23 Sodium 2-ethylhexyl sulfate Skin Irrit. 2 H315 / Eye Dam. 1 H318 Valeur limite de concentration spécifique (SCL): Eye Irrit. 2 H319 >= 10 / Skin Irrit. 2 H315 >= 10 / Eye Dam. 1 H318 >= 20	< 2,5
252-104-2 34590-94-8	01-2119450011-60-0000 (2-methoxymethylethoxy)propanol 01-2119493601-38-0000	< 2,5
51981-21-6	Glutamic acid, N,N-diacetic acid, tetre sodium salt Met. Corr. 1 H290	< 2,5
160875-66-1	2-Propylheptanol-ethoxylate Eye Irrit. 2 H319	< 2,5

#### Indications diverses

Texte intégral des classifications: voir section 16

#### caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

< 5 %	Agents tensioactifs non ioniques
< 5 %	Agents tensioactifs anioniques
< 5 %	Agents tensioactifs cationiques

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Remarques générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, ne rien administrer par voie buccale, mise en décubitus latéral et consulter un médecin.

##### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

##### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. N'employer ni solvants, ni diluants.

##### Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

##### En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Demander immédiatement un avis médical. Garder la victime au calme. NE PAS faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyen d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, Poudre, brouillard, (eau)

##### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau de forte puissance

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 3 / 9

En cas d'incendie, formation d'une épaisse fumée noire. L'inhalation des produits de décomposition dangereux présente un danger grave pour la santé.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Tenir un appareil de protection respiratoire à disposition.

### Indications diverses

Refroidir avec de l'eau les récipients fermés se trouvant à proximité du foyer d'incendie. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone concernée. Ne pas inspirer les vapeurs.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas de pollution de cours d'eau, de lacs ou de canalisations, informer les autorités compétentes selon les réglementations locales.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13). Effectuer ensuite un nettoyage avec des détergents. Ne pas utiliser de solvants.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Respecter la directive concernant la protection (voir rubriques 7 et 8).

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions de manipulation

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière d'aiguisage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Protection individuelle: voir rubrique 8. Ne jamais vider le réservoir à l'aide de pression – il ne s'agit pas d'un réservoir sous pression! Toujours conserver dans des conteneurs de même matière que le conteneur original. Suivre les prescriptions légales de protection et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Stockage en accord avec les directives de sécurité de l'entreprise. Conserver le récipient bien fermé. Ne jamais vider le réservoir à l'aide de pression – il ne s'agit pas d'un réservoir sous pression! Interdit de fumer. Entrée interdite aux personnes non autorisées. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit. Les sols doivent être conformes aux "Lignes directrices pour la prévention du risque d'inflammation dues aux décharges électrostatiques (TRGS 727)".

#### Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart de substances acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants.

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Respecter les indications mentionnées sur l'étiquette. Conserver dans les locaux secs et bien ventilés à une plage de température de 5 °C à 35 °C. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver le récipient bien fermé. Eloigner toute source d'ignition. Interdit de fumer. Entrée interdite aux personnes non autorisées. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol  
N°CE 252-104-2 / n°CAS 34590-94-8

VLEP/GWBB, Valeur Limite: 308 mg/m<sup>3</sup>; 50 ppm

#### Indications diverses

Valeur Limite : valeur limite au poste de travail à long terme  
Valeur Courte : valeur limite au poste de travail à court terme  
Ceiling : limitation de crête

N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 4 / 9

#### **DNEL:**

Sodium 2-ethylhexyl sulfate

N°CE 204-812-8 / n°CAS 126-92-1

DNEL long terme dermique (systémique), Employés: 4060 mg/kg p.c. /jour

DNEL long terme par inhalation (systémique), Employés: 285 mg/m<sup>3</sup>

DNEL long terme par voie orale (répété), Consommateur: 24 mg/kg p.c. /jour

DNEL long terme dermique (systémique), Consommateur: 2440 mg/kg p.c. /jour

DNEL long terme par inhalation (systémique), Consommateur: 85 mg/m<sup>3</sup>

#### **PNEC:**

Sodium 2-ethylhexyl sulfate

N°CE 204-812-8 / n°CAS 126-92-1

PNEC eaux, eau douce: 0,1357 mg/L

PNEC eaux, eau de mer: 0,0135 mg/L

PNEC sédiment, eau douce: 1,5 mg/kg p.c.

PNEC sédiment, eau de mer: 0,15 mg/kg p.c.

PNEC, terre: 0,22 mg/kg p.c.

PNEC station d'épuration (STP): 1,35 mg/L

### **8.2. Contrôle de l'exposition**

Assurer une bonne ventilation. Cela peut être obtenu par une aspiration locale ou spatiale. Au cas où cela ne suffirait pas pour maintenir la concentration des vapeurs d'aérosols et des vaporisateurs en dessous de la valeur limite au poste de travail, il faut porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### **Protection individuelle**

##### **Protection respiratoire**

Si la concentration du produit vaporisé est au dessus de la valeur limite au poste de travail, il faut porter un appareil de protection respiratoire autonome. Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires. Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres.

##### **Protection des mains**

Pour un maniement de longue durée ou répété, utiliser des gants de manutention: KCL Camatril

Épaisseur du matériau des gants > 0,4 mm ; Temps de pénétration (durée maximale de port) >480 min.

Suivre les instructions et les indications du fabricant lors de l'utilisation, du stockage, de l'entretien et du remplacement des gants. L'étanchéité des gants dépend de l'intensité et de la durée de l'exposition de la peau. Modèles de gants recommandés EN ISO 374

Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les parties de la peau exposées. Après un contact, ne les utiliser en aucun cas.

##### **Protection yeux/visage**

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

##### **Protection corporelle**

Porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles (coton) ou en fibres résistantes à la chaleur.

##### **Mesures de protection**

Après un contact avec la peau, bien nettoyer avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

##### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### **Aspect:**

État:

Liquide

Aspect:

Liquide

Couleur:

incolore

Odeur:

tapez typique

Seuil olfactif:

non déterminé

pH à 20 °C:

9 - 10 / 1,0 pds %

Méthode: pH-électrode

Point de fusion/point de congélation:

non déterminé

N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 5 / 9

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	<b>100 °C</b> Méthode: Référence bibliographique
<b>Point éclair:</b>	<b>non applicable</b>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<b>non déterminé</b>
<b>inflammabilité</b>	
<b>Temps de combustion (s):</b>	<b>non applicable</b>
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:</b>	
<b>Limite inférieure d'explosivité:</b>	<b>non applicable</b>
<b>Limite supérieure d'explosivité:</b>	<b>non applicable</b>
<b>Pression de la vapeur à 20 °C:</b>	<b>23 mbar</b> Méthode: Référence bibliographique
<b>Densité de la vapeur:</b>	<b>non applicable</b>
<b>Densité relative:</b>	
<b>Densité à 20 °C:</b>	<b>1,02 g/cm<sup>3</sup></b>
<b>Densité relative à 20 °C::</b>	<b>non applicable</b>
<b>solubilité(s):</b>	
<b>Solubilité dans l'eau (g/L) à 20 °C:</b>	<b>miscible avec l'eau</b>
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	<b>voir section 12</b>
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	<b>non déterminé</b>
<b>Température de décomposition:</b>	<b>non déterminé</b>
<b>Viscosité à 20 °C:</b>	<b>&lt; 12 s 4 mm</b> Méthode: DIN 53211
<b>Propriétés explosives:</b>	<b>non applicable</b>
<b>Propriétés comburantes:</b>	<b>non applicable</b>
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Teneur en corps solides (%):</b>	<b>3,69 pds % / 3,51 L/kg / 3,58 Vol-%</b> Remarque: Teneur en corps solides (%)Remarque
<b>Solvant:</b>	
<b>Solvants organiques:</b>	<b>2,5 pds %</b>
<b>hydrocarbures aromatiques:</b>	<b>0,0 pds %</b>
<b>Eau:</b>	<b>89,5 pds %</b>

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'acides forts, de bases fortes et d'agents oxydants puissants, afin d'éviter des réactions exothermiques.

### 10.4. Conditions à éviter

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir rubrique 7. En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux.

### 10.5. Matières incompatibles

non applicable

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux, p. ex.: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée, oxydes d'azote.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 6 / 9

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Sodium 2-ethylhexyl sulfate  
par voie orale, DL50, Rat: 2840 mg/kg  
dermique, DL50, Rat: > 2000 mg/kg

2-Propylheptanol-ethoxylate  
par voie orale, DL50, Rat: > 2000 mg/kg 0 - 1700 mg/kg; évaluation Par analogie  
par inhalation (vapeurs), LC50, Rat: > 20,1 mg/L (4 h); évaluation Par analogie

### Corrosion cutanée/irritation cutanée; Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sodium 2-ethylhexyl sulfate  
Peau (4 h)  
Provoque une irritation cutanée.  
yeux: évaluation Provoque des lésions oculaires graves.

2-Propylheptanol-ethoxylate  
yeux  
Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique; Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles. Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des lésions réversibles.

### Evaluation résumée des propriétés CMR

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP.

### Remarque

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 12.1. Toxicité

Sodium 2-ethylhexyl sulfate  
Toxicité pour le poisson, LC50: > 100 mg/L (96 h)  
Toxicité pour la daphnia, EC50, Daphnia magna (puce d'eau géante): 483 mg/L (48 h)  
Toxicité pour les algues, ErC50: > 511 mg/L (72 h)

2-Propylheptanol-ethoxylate  
Toxicité pour le poisson, LC50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 10 - 100 mg/L (96 h)  
Toxicité pour la daphnia, EC50, Daphnia magna (puce d'eau géante) 10 - 100 mg/L (48 h)  
Toxicité pour les algues, ErC50, Scenedesmus subspicatus 10 - 100 mg/L (72 h)

### Long terme Écotoxicité

Absence de données toxicologiques.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium 2-ethylhexyl sulfate  
: > 80 % (28 d); évaluation Facilement biodégradable  
Méthode: OCDE 301D

N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 7 / 9

#### 12.3. **Potentiel de bioaccumulation**

Absence de données toxicologiques.

#### **Facteur de bioconcentration (FBC)**

Absence de données toxicologiques.

#### 12.4. **Mobilité dans le sol**

Absence de données toxicologiques.

#### 12.5. **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. **Autres effets nocifs**

Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. **Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination appropriée / Produit Recommandation**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

##### **Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :**

200129\* Détergents contenant des substances dangereuses

\*Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets)

##### **Élimination appropriée / Emballage Recommandation**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon les règles internationales en matière de transport de matières dangereuses (ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA).**

**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.**

#### 14.1. **Numéro ONU**

non applicable

#### 14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**

#### 14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**

non applicable

#### 14.4. **Groupe d'emballage**

non applicable

#### 14.5. **Dangers pour l'environnement**

Transport par voie terrestre (ADR/RID) non applicable

Polluant marin non applicable

#### 14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage.

Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

##### **Indications diverses**

##### **Transport par voie terrestre (ADR/RID)**

code de restriction en tunnel -

##### **Transport maritime (IMDG)**

Numéro EmS non applicable

#### 14.7. **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) 2015/830**



N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 8 / 9

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations EU**

**Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles**

valeur de COV (dans g/L): 73,6

**Directives nationales**

**Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

**Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:**

N°CE n°CAS	Désignation	Numéro d'enregistrement REACH
204-812-8 126-92-1	Sodium 2-ethylhexyl sulfate	01-2119971586-23
252-104-2 34590-94-8	(2-methoxymethylethoxy)propanol	01-2119450011-60-0000
51981-21-6	Glutamic acid, N,N-diacetic acid, tetre sodium salt	01-2119493601-38-0000

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte intégral de la classification suivant la section 3:**

Skin Irrit. 2 / H315	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1 / H318	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux.
Met. Corr. 1 / H290	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Peut être corrosif pour les métaux.
Eye Irrit. 2 / H319	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

**Abréviations et acronymes**

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
LEP	Limite d'exposition professionnelle
VLB	Valeur limite biologique
CAS	Service des résumés chimiques
CLP	Classification, étiquetage et emballage
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DIN	Deutsches Institut für Normung / Norm des Deutschen Instituts für Normung (German Institute for Standardization / German industrial standard)
DNEL	Dose dérivée sans effet
EAKV	European Waste Catalogue
EC	Concentration efficace
CE	Communauté européenne
EN	Norme européenne
IATA-DGR	Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code	Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICAO-TI	International Civil Aviation Organization Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air
Code IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
ISO	L'Organisation internationale de normalisation
LC	Concentration létale
LD	Dose létale
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques



**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**  
**conforme Règlement (CE) 2015/830**



N° de l'article: 142014731  
Date d'édition: 05.11.2020  
Version: 1.1

VISTA LAKWÉG Totaalreiniger/  
Date d'exécution: 29.06.2020  
Date d'émission: 02.04.2019

142014 BEF  
Page 9 / 9

---

PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses
ONU	United Nations
COV	Composés organiques volatils
vPvB	très persistantes et très bioaccumulables

**Indications diverses**

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Le produit ne doit pas, sans autorisation écrite, être affecté à un autre usage que celui indiqué au rubrique 1. L'utilisateur doit comprendre toutes les mesures nécessaires à prendre pour répondre aux exigences spécifiées dans les lois et les règlements locaux. Cette feuille de données de sécurité décrit les procédures de sécurité de notre produit et ne garantit pas les propriétés du produit.